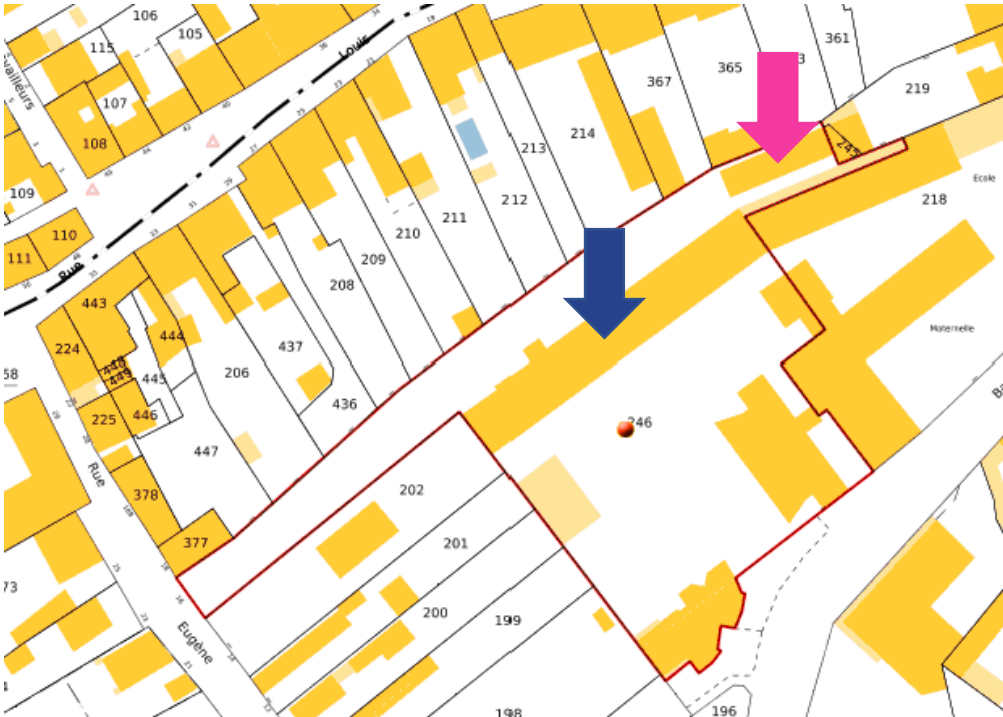


URBANISME ET DESCRIPTIF DU BIEN



Le bien est localisé au sein d'une parcelle qui regroupe :

- Un accès depuis la rue Eugène Pichon, qui, s'il n'est pas voie publique, est partagé entre anciennement les habitants des logements, le personnel de l'école, le personnel municipal, les sociétaires de l'association utilisant le local sur les parcelles AK 245 et 219, ainsi que les riverains bénéficiaires d'une servitude de passage (parcelles AK 209, 436, 437, 206, 447). Cette servitude de passage est accordée contre une interdiction de construire sur une partie des parcelles susnommées.
- Une école primaire au Sud de la parcelle ainsi qu'au RDC de l'immeuble qui contient les appartements en R+1 et R+2 (flèche bleue marine au plan)